

## Une grande diversité...

Il est possible de trouver, dans la plaine inondable, jusqu'à 400 espèces de fleurs dont 10 % sont protégées pour leur rareté. C'est le cas de la **Gratiore officinale**, de la **Fritillaire pintade** et d'orchidées.



**Le bouton d'or ou Renoncule âcre** abonde dans les pâturages mais les bêtes n'aiment pas son goût acre. Il est toxique.

**La cardamine** est une jolie fleur rose-mauve qui ressemble à la cressonnette. Elle peut être utilisée pour agrémenter une salade.



**La carotte sauvage** a de petites fleurs blanches réunies en ombelles avec une fleur centrale noire/violette. Les graines peuvent être ajoutées dans une salade. A ne pas confondre avec la ciguë qui est toxique !



**L'Euphorbe ésule** a une tige épaisse qui contient un suc laiteux. En coupant une tige, ce suc coule. Elle est une menace pour la biodiversité de la prairie et, de part sa toxicité, elle peut rendre le foin impropre pour l'élevage. Cette plante invasive fait l'objet d'une lutte biologique.



Attention à ne pas confondre avec l'**Euphorbe des marais**, beaucoup plus grande, qui est une plante protégée au niveau régional.



Les fruits roses et orange du **fusain** sont vénéneux. Le bois du fusain transformé en charbon est utilisé pour fabriquer des crayons à dessiner.



**La Fritillaire pintade** est protégée au niveau régional. Cette « tulipe à damier » mime dans les prairies le dos des pintades en pâture, d'où son nom. Elle fleurit entre mars et mai.



On trouve la **Gratiore officinale** dans les fossés de la prairie. Cette plante rare, protégée au niveau national, possède des propriétés médicinales.

**Ne cueillez pas, ne déterrez pas la Fritillaire pintade. Elle est protégée et ne se conserverait pas longtemps.**

## ... DE LA PRAIRIE

Page 13



Le **gui** se nourrit grâce à la sève brute de l'arbre. Sa sève est très collante et a servi à faire les premières glus. On l'aperçoit facilement dans les peupliers.

Les **iris** se trouvent le long des fossés de la prairie. Leurs feuilles plates se confondent facilement avec celles de la massette. Des larves escaladent souvent les iris pour se métamorphoser en libellules.



Le **lychnis** est un œillet des prés. On l'appelle aussi **fleur de coucou** car sa période de floraison correspond au moment où le coucou commence à chanter.



La **Menthe aquatique** vit dans les fossés de la prairie. On la retrouve aussi en bordure de l'étang des Frettes. Il suffit de froisser une de ses feuilles pour la reconnaître à l'odeur. On peut en faire des tisanes.



Le **nénuphar** se développe à la surface des eaux calmes. Sa tige est fixée sur le fond de la mare. Ses fleurs ressemblent à de gros boutons d'or.

L'**Orchis à fleurs lâches** fleurit en mai. Bien que protégée au niveau régional, elle est menacée par la cueillette, la culture du maïs et les peupleraies.



Du temps des druides, le **plantain** était utilisé pour soigner 24 maladies. Entre autre, ses feuilles calment les piqûres d'orties et d'insectes.



Les fleurs du **trèfle** sont riches en nectar et se mangent telles quelles ou s'ajoutent aux salades. Le trèfle fixe l'azote et enrichit donc le sol.



**Dans le département de l'Ain, les prairies inondables du Val de Saône constituent un site naturel protégé, classé ZNIEFF de type I et Natura 2000 sur les communes de Sermoyer, Arbigny, Asnières-sur-Saône, Boz, Cormoranche-sur-Saône, Crottet, Feillens, Pont-de-Vaux et Replonges.**